

JUIN 2020

SALLES-COURBATIES

Bulletin municipal n°1



PERMANENCES DU MAIRE :

lundi matin, mercredi matin et vendredi après-midi

HORAIRE D'OUVERTURE :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 9h-12h et 14h-17h Mercredi : 9h-12h

Tél : 05 65 81 63 93

Mail : mairie.sallescourbaties@wanadoo.fr

Site internet : www.sallescourbaties.fr

LE MOT DU MAIRE

Chères Sallésiennes, chers Sallésiens,

je tiens à vous remercier, en tant que Maire de notre commune, ainsi qu'au nom de l'ensemble des conseillers municipaux, pour la confiance que vous nous avez accordée le dimanche 15 mars 2020.

Sachez que c'est avec honneur et fierté que j'accepte cette fonction de maire et fais le vœu que toute cette équipe municipale vous apporte entière satisfaction.

Nous allons œuvrer à la gestion de notre commune pour une durée de 6 ans, gardons à l'esprit qu'il faut se mettre au travail dès maintenant. Nous allons apporter nos pierres à l'édifice, comme d'autres l'ont fait avant nous, comme d'autres le feront après nous. Nous souhaitons être au plus près de vos attentes et toujours en lien auprès de tous.

Je souhaite également saluer le travail accompli par nos anciens maires avec qui j'ai œuvré M. Gérard MARTY durant deux mandats et M. Jérôme MASSE pendant un mandat. J'ai aussi une pensée particulière pour M. Roger MIQUEL, maire de Salles-Courbatiès qui m'a accueilli avec ma famille lors de notre installation en 1992 dans la commune.

La France comme le monde entier sort d'une période d'une exceptionnelle gravité. Aujourd'hui, la situation sanitaire s'améliore liée aux efforts non négligeables de chacun. Nous devons rester tous vigilants et nous ne devons pas baisser la garde. Petit à petit, la vie de Salles-Courbatiès retrouve son rythme, notamment grâce à l'école : les efforts conjugués des enseignantes et de la municipalité qui ont permis d'accueillir nos élèves dans des conditions de sécurité sanitaires drastiques. C'est le professionnalisme de chacun mais aussi une réelle envie de tous qui a permis et va permettre de continuer à faire vivre notre commune en toute sécurité.

J'en profite aussi pour remercier particulièrement les employés municipaux sur lesquels le conseil municipal pourra compter.

J'adresse mes derniers mots à ceux qui, désormais, vont exercer à mes côtés, les responsabilités municipales. Je les remercie d'avance de leur implication pour le bien commun de notre commune, pour les valeurs fondamentales de notre République. La mairie, c'est le premier visage de la République, un lien de proximité. C'est le lieu où flotte le drapeau aux couleurs de la France et où s'inscrit la devise : "Liberté, Égalité, Fraternité".

N'oublions pas, que nous avons été élus pour servir et je veillerai à ce que nous soyons dignes de la confiance que les Sallésiens ont placé en nous.

Notre village c'est notre avenir et continuons à faire de Salles-Courbatiès une commune où il fait bon vivre.

Très cordialement,

Pierre MARGUERITE

NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE :



PIERRE MARGUERITE

MAIRE



CLAUDE MIQUEL

1^{ER} ADJOINT



THIERRY CAPPELLE

2^{ÈME} ADJOINT



LINE SALMON

3^{ÈME} ADJOINTE



DAVID BIGNONNET



SONIA CHABBERT



MYRIAM GRATIA



YANNICK BARNABÉ



MARIE FRANCE BLANCHARD



GERARD COLLONGES
CONSEILLER
COMMUNAUTAIRE



CLAIRE MALO

COMMISSIONS :

Voirie : T.Capelle, Y.Barnabé, C.Miquel, L.Salmon

École : D.Bignonnet, L.Salmon, S.Chabbert, C.Malo

Action sociale : C.Malo, M-F.Blanchard, C.Miquel

Environnement : G.Colonges, M.Gratia, C.Malo, D.Bignonnet, M-F.Blanchard

Association/animation/culture : M-F.Blanchard, T. Capelle, D.Bignonnet

Urbanisme : G.Colonges, S.Chabbert, L.Salmon

Communication : C.Malo, L.Salmon, M-F.Blanchard, C.Miquel, M.Gratia

Appel d'offre : C.Miquel, S.Chabbert, L.Salmon, G.Collonges, Y.Barnabé

Finances : P.Marguerite, S.Chabbert, D.Bignonnet, Y.Barnabé, L.Salmon

DÉLÉGUÉS :

SMEF (Syndicat Mixte des Eaux de Foissac) : C.Miquel, T.Capelle, M.Gratia, L.Salmon

SIEDA (Syndicat Intercommunal d'Énergies du
Département de l'Aveyron) : C.Miquel, M-F.Blanchard

SMICA (Syndicat mixte pour la Modernisation et
l'Ingénierie informatique des Collectivités ou
établissements publics Adhérents) : G.Colonges

CNAS (Comité National d'Action Sociale) : C.Malo

Défense : L.Salmon

Sécurité routière : T.Capelle

Ecole

LA REPRISE DE L'ÉCOLE :

Pendant les deux mois de confinement la classe s'est effectuée à distance.

En lien avec la précédente commission école, les institutrices, les parents et les employées de l'école, l'actuelle commission a œuvré pour une reprise dans les meilleures conditions possibles.

Face aux restrictions d'effectifs liées à la crise sanitaire et aux normes d'hygiène très strictes, une nouvelle organisation a été mise en place. La reprise a ainsi été possible pour :

- 20 enfants, dont les parents en avaient besoin, dès le 14 mai, à raison de 2 jours par semaine
- 28 enfants dès le 8 juin, à raison de 4 jours par semaine, dont 2 jours avec une institutrice et 2 jours gérés par les deux employées de l'école, Cathy Costes et Julienne Boudy qui encadrent le travail à faire et proposent des animations.

Une convention avec l'éducation nationale a, en outre, permis d'embaucher Constanza Becker, comédienne, pour animer deux ateliers théâtre par semaine.

- tous les enfants à partir du 22 juin avec les mêmes emplois du temps qu'avant cette crise sanitaire et un net assouplissement des règles d'hygiène. .

La garderie a également rouvert depuis le 1er juin. Des repas froids sont livrés le midi pour ceux qui mangent à la cantine.

Nous tenons à remercier tous les acteurs de cette reprise scolaire : en premier lieu, l'engagement des enseignantes, qui ont assuré le lien école-parents à la hauteur de ce déconfinement, les employées qui ont accepté à plusieurs reprises de modifier leur emploi du temps et d'assurer les animations ; enfin, Constanza Becker qui a répondu en proposant ces ateliers.

LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE :

Les travaux d'agrandissement des locaux de l'école décidés et prévus par le précédent conseil pour 2020 sont reportés à cause de la crise sanitaire.

Une consultation du personnel sur ce projet est en cours pour prévoir une éventuelle réalisation l'année prochaine.

D'ici là, pour pallier l'accroissement du nombre d'élèves (45 inscrits à ce jour), nous prévoyons de supprimer la salle de sieste actuelle afin d'agrandir la salle de classe des grands, puis d'installer des rideaux occultants dans la salle de restauration qui sera aussi utilisée comme salle de sieste.

Ces travaux seront réalisés pendant l'été.

LA CANTINE ET LE PÉRISCOLAIRE :

Pour la rentrée scolaire de septembre 2020, nous signons une nouvelle convention avec l'EHPAD Marie Vernières de Villeneuve. Malgré l'augmentation du prix par repas, celui-ci restera le même que l'an dernier pour les parents, la Mairie prenant la différence à sa charge.

Nous relayons une demande de l'école : un appel à bénévole ou association pour mettre en place de l'aide aux devoirs car certains enfants se trouvent en difficultés.

Nous proposons de créer deux groupes de travail, à partir de l'automne :

- sur la restauration scolaire, en lien avec une réflexion menée par la communauté des communes sur la qualité et la proximité des services de cantine.
- sur les possibilités de développement d'actions extra scolaire.

Si vous souhaitez vous investir dans l'un de ces groupes de travail, faites-vous connaître auprès de la mairie.

Voirie

ADRESSAGE DES RUES :

Le travail sur l'adressage, devenu obligatoire, presque terminé par la précédente équipe municipale, a été transmis au SMICA (Syndicat mixte pour la Modernisation et l'Ingénierie informatique des Collectivités ou établissements publics Adhérents) pour une pré-validation. Il vient de faire un retour très positif du travail de préparation accompli par l'équipe municipale précédente.

Il s'agit d'une tâche complexe et très réglementée. L'équipe actuelle doit maintenant terminer ce projet.

Nous proposerons une, ou plusieurs réunions publiques afin de vous présenter les noms de rues et échanger autour du sujet.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

Dans le cadre de la réflexion sur la sécurisation des bourgs, débutée par l'équipe précédente, deux radars vont prochainement être installés : un dans le bourg de Salles en arrivant de Villeneuve et un dans le bourg de Clauhnac en arrivant d'Asprières. Ces radars sont déplaçables.

La sécurisation de la circulation reste à l'étude dans ces deux bourgs.

ENTRETIEN ET EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE :

Chaque administré est invité à entretenir les espaces aux abords de sa propriété, avec ses voisins et avec le domaine communal, pour le bien être de tous.

Environnement

POINT DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES :

Attention aux incivilités, notamment au récup verre dont le déplacement est en cours de réflexion.

Les points de collecte ne sont ni des points de trocs, ni des déchetteries. En tant qu'habitant de la communauté de communes, vous avez accès à la déchetterie de Villeneuve et Villefranche-de-Rouergue **gratuitement**, contrairement à la mairie, qui, en tant qu'établissement, doit payer (et vous-même à travers les impôts locaux) 14€ par passage.

La Recyclerie du Rouergue à Villefranche-de-Rouergue récupère de l'électroménager endommagé ou tout autre objet dont vous souhaitez vous séparer.

La mairie distribue gratuitement une fois par an des sacs poubelles jaunes et noirs.

Le rappel des règles de tri est disponible sur le site internet de la communauté de communes ouestaveyron.fr ou en mairie.



STATION D'ÉPURATION :

Attention aux incivilités. Là encore, de nombreux déchets (lingettes, couches, serviettes hygiéniques, tampons,...), jetés dans les toilettes, se retrouvent coincés dans les grilles de la station d'épuration, et l'endommagent. Ce type de déchets représente environ 60kg/an (très forte hausse des relevés pendant le confinement). Merci de respecter cet équipement, indispensable à tous, et les personnes qui le gèrent.

Les lingettes dites "biodégradables" ne peuvent pas se dégrader dans vos poubelles, et encore moins dans vos WC.

Animation - culture

ACTU DES ASSOCIATIONS :

La **Fête de Salles-Courbatiès** est maintenue le week-end du 1er et 2 Août ! Dans ce contexte particulier et incertain, et afin de garantir au mieux le respect des préconisations sanitaires, nous avons fait le difficile choix d'une délocalisation exceptionnelle à proximité de la salle de la Croix de Lagarde. Le format sera identique aux années précédentes, avec des activités enfants les jours précédents la fête, des concerts samedi et dimanche soir ; des spectacles pour petits et grands et une kermesse dimanche après midi.

Comme chaque année toute participation sera la bienvenue.

Par ailleurs, pour maintenir l'organisation des traditionnelles aubades nous avons besoin d'une ou plusieurs personnes.

Nous nous réunirons le dimanche 5 juillet à 10h à la salle de la Croix de Lagarde.

A bientôt, et au plus tard à la fête !

Pour rester informé de nos activités ou s'inscrire, rejoignez la mailing-list loubournhou@gmail.com ou sur facebook.

Des Contes & Comptines pour les 0-4 ans auront lieu le 4 juillet, le 1er août et le 14 novembre et des ateliers de créations manuelles, 1 mercredi par mois à partir de septembre.

La bibliothèque est rouverte les mercredis et samedis de 10h à 12h.

LOU BOURNHOU, comité des fête de Salles-Courbatiès

La **Fête de Claunhac** aura bien lieu cette année, le 14 et 15 août, mais sera revisitée. Plus d'informations à venir...

La **Fête de la Soupe**, en lien avec toutes les associations de la commune, aura lieu en octobre.

Les Pitchouns de là-bas :

Plusieurs actions ont été menées en 2019 à Madagascar pour venir en aide aux enfants : rénovation, peinture de la salle, achat de tables et chaises pour la classe, plantation de 80 arbres fruitiers, construction d'une cantine en dur, rénovation de puits existants, et création de buses...

Annulée pendant le confinement, une soirée projection de photos aura lieu à l'automne.

Contact : blanchard.marif@orange.fr



Communication

CONSEIL MUNICIPAL :

Le conseil municipal aura lieu le **premier mercredi de chaque mois à 19h**. Il est public, vous pouvez donc y assister, dans la limite du respect des gestes barrières liés à la crise sanitaire. Le maire peut toutefois décider d'effectuer certains conseils à huis clos. Les compte-rendus de chaque conseil sont disponibles sur le site de la mairie et affichés en mairie.

LETTRE D'INFORMATION :

Pour être informé des actualités de Salles-Courbaties, vous pouvez vous abonner à la lettre d'information communale sur le site internet de la mairie (sallescourbaties.fr), ou en demandant de l'aide auprès de la secrétaire de mairie.

PANNEAUX D'INFORMATION :

Le déploiement de panneaux d'informations municipales est actuellement à l'étude. Ceux-ci seraient situés dans différents secteurs de la commune, facilitant ainsi pour chacun l'accès à l'information.

Action sociale

COVID 19 :

Des masques norme AFNOR, lavables 15 fois, sont disponibles en mairie, gratuitement et à la demande.

N'hésitez pas à faire connaître auprès de la mairie toute personne qui se sentirait en difficulté face au Covid.

REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES - PLAN CANICULE :

Afin de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires, et d'assurer une veille en cas de canicule, nous recueillons les éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes vulnérables **qui en ont fait la demande**. Ces données sont utilisées par les services sociaux pour organiser un contact périodique avec les personnes répertoriées pendant le plan canicule.

Si vous connaissez des personnes âgées, handicapées ou fragiles qui sont isolées, merci de venir le signaler en mairie, avec leur accord, pour qu'elles soient répertoriées.

Infos diverses

LE REMPLACEMENT DE L'AGENT TECHNIQUE :

Jean-Pierre Barbezier, actuel employé communal, part à la retraite fin 2020. Le recrutement d'un nouvel agent technique s'organise pour début juillet. Ce semestre de travail en commun permettra de "passer le relais" dans les meilleures conditions.

L'offre a été diffusée via la lettre d'information de la mairie et sur le site du centre de gestion (qui gère les emplois publics). A ce jour, douze candidatures ont été reçues. deux commissions de recrutement travaillent à la sélection des candidats et procèdent aux entretiens de recrutement.

Par ailleurs, deux intérimaires, Martin Abitbol et Nicolas Lecoq, effectuent à raison de 14h par semaine chacun depuis début mai, les tâches urgentes sur la commune, que Jean-Pierre Barbezier, en arrêt, ne peut assurer pour le moment.

COMMÉMORATIONS :

Les cérémonies du 8 mai n'ayant pu avoir lieu dans de bonnes conditions pendant le confinement, nous proposons une cérémonie autour du 14 juillet, fête nationale, pour rendre hommage aux soldats morts au combat.

Deux cérémonies auront lieu le **dimanche 19 juillet**, à 11h au monument aux morts de Clauhnac et à 11h30 à celui de Salles-Courbatiés.

FIBRE OPTIQUE :

Vous avez peut être remarqué des travaux sur la voirie pour la fibre optique à venir... Il ne s'agit que d'une première phase de travaux. La fibre n'arrivera sur la commune qu'en 2021.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

Les élections communautaires auront lieu le 17 juillet 2020. Gérard Colonges, élu conseiller communautaire, représentera Salles Courbatiés.

LE "MAI" DU MAIRE :

Cette année, nous célébrerons le mai... à l'automne ! si les conditions sanitaires le permettent.

MARCHÉ LOCAL :

Tous les mardis, à partir de 18h sur la place de la mairie.

CHIENS ERRANTS :

Nous faisons appel au civisme des propriétaires de chiens, afin d'éviter les divagations dans le village et les désagréments qu'ils peuvent engendrer.

LES CLOCHES :

Les cloches des églises de Claunhac et de Salles Courbatiès sont à l'heure !

TROC DE PLANTES :

Comme d'habitude, un troc de plantes aura lieu à l'automne, avec des animations pour petits et grands.

PENSEZ À LA LETTRE D'INFORMATION COMMUNALE :

inscription sur le site internet de la mairie : sallescourbaties.fr

